

PARCOURS
d'**A**CQUISITION
de **C**OMPÉTENCES
en **E**NTREPRISE

**LA RÉGION GRAND EST
FACILITE VOTRE FORMATION
PRÈS DE CHEZ VOUS !**

Guillaume DUFRESNE
Stagiaire PACE à la ferme du Barlin
Fréland (Haut-Rhin)

Grâce au PACE, découvrez un métier
et **développez vos compétences !**

La Région
Grand Est

LÀ OÙ L'AVENIR SE JOUE

Le **Parcours d'Acquisition de Compétences en Entreprise (PACE)** est un stage en immersion, qui permet de **confirmer un choix de métier**, d'**apprendre des gestes professionnels** et d'**acquérir des compétences techniques**.



Pour qui ?

- Les **jeunes de 18 à 26 ans**, titulaires ou non d'un diplôme de **niveau inférieur au BAC +2**
- Les demandeurs d'emploi, âgés **de 26 à 54 ans**, titulaires ou non d'un diplôme de **niveau inférieur au BAC**
- Les demandeurs d'emploi, âgés **de 55 ans ou plus**, sans condition de diplôme
- Les **bénéficiaires du RSA**, sans condition d'âge ou de diplôme
- Les **personnes reconnues travailleurs handicapés**, sans condition d'âge ou de diplôme

La durée du stage est **de 4 à 6 mois**. Vous serez **accompagné par un organisme de formation proche de chez vous** pendant toute la durée du parcours.



Quel accompagnement ?

Un référent PACE vous accompagne tout au long du parcours :

- **avant votre entrée en entreprise** : pour construire votre parcours de formation, en fonction de vos compétences et du poste qui vous sera proposé.
- **pendant toute la durée de votre stage** : rendez-vous hebdomadaire.
- **à la fin de votre contrat PACE** : pour vous aider à constituer votre portefeuille des compétences acquises et vous proposer des alternatives si vous n'êtes pas embauché par l'entreprise.



Où faire votre stage PACE ?

- Dans une **entreprise** située en Grand Est, relevant des secteurs d'activités suivants : industrie, agriculture, viticulture, transports, logistique, bâtiment, travaux publics, hôtellerie, restauration
- Dans une **entreprise, une association ou une structure publique** proposant des postes d'aide-soignant, d'aide à domicile, d'assistant social, de moniteur-éducateur, d'éducateur spécialisé, d'éducateur de jeunes enfants et d'auxiliaire de puériculture.



Comment s'inscrire ?

1

Rendez-vous sur **grandest.fr**
Choisissez votre département sur la carte !

2

Complétez le **formulaire d'inscription**

3

Un référent PACE **vous contacte**



Quelle rémunération ?

Une rémunération mensuelle, financée par la Région Grand Est, vous est attribuée.



Bon à savoir

Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez vous **faire accompagner** par un conseiller **CAP Emploi**

La Région
Grand Est

ALSACE
CHAMPAGNE-ARDENNE
LORRAINE

Siège du Conseil régional
1 place Adrien Zeller
BP 91006
67070 Strasbourg Cedex
+33 (0)3 88 15 68 67

Hôtel de Région
5 rue de Jéricho
CS70441
51037 Châlons-en-Champagne Cedex

Hôtel de Région
place Gabriel Hocquard
CS 81004
57036 Metz Cedex 01



www.grandest.fr